



**Comité local de revitalisation (CLR)
Comité de concertation en environnement et urbanisme (CCEU)**

24 mars 2016
Piscine Annie Pelletier

Présences

Charles Gagnon, citoyen
Claude Turner, Citoyen
Daniel Chartier, Citoyen
Éliane Gagnon, étudiante
Emmanuelle Naud, Étudiante
Jean-François Beauprés, CAPP
Josée Boucher, AMHM
Patricia Mercier, Infologis
Pauline Picotin, YQQ
Richard Riopel, AMHM
Rouba Hamadi, PITREM

Sophie Gagnon, TANDEM
Stéphanie Charron, Citoyenne
Steve Caron, Flambeau de l'Est
Véronique Lalonde, PITREM
Yoland Bergeron, Citoyen

Jessie Pelchat, Solidarité Mercier-Est
Karine Spérano, Solidarité Mercier-Est
Mai Tran, Solidarité Mercier-Est
Émilie Auclair, Solidarité Mercier-Est

Ordre du jour

Hrs	Ordre du jour	Information	Discussion	Décision/ Recommen- -dation	Qui ?	Temps alloué
18h00	1. Mot de bienvenue	X			Jessie	5 min
18h05	2. Lecture et adoption ordre du jour	X	X	X	Jessie	5 min
18h10	3. Lecture et adoption du procès-verbal 18 février	X	X	X	Jessie	5 min
18h15	4. Projets collectifs RUI 2016-2017	X	X	X	Comité aviseur	45 min
19h00	Pause et divers	X			Jessie	15 min
19h15	5. Atelier d'élaboration d'un projet Quartier 21 en lien avec les priorités de la RUI	X	X		Comité aviseur	60 min
20h15	6. Prochaine rencontre : 5 mai	X	X	X	Jessie	5 min

1. Mot de bienvenue

Jessie souhaite la bienvenue à tous. Elle rappelle les objectifs de la rencontre.

- 1) Adopter les projets collectifs qui seront mis en œuvre cette année et qui sont financés par d'autres fonds que ceux de la RUI (quartier 21 spécial et Québec en forme).
- 2) Réaliser un atelier de travail en vue d'un dépôt au programme Quartier 21
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jessie propose d'inverser les deux points qui sont à l'ordre du jour afin de réaliser l'atelier de travail en premier.

L'adoption de l'ordre du jour présenté est proposée par Pauline Picotin, et appuyée par Patricia Mercier

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 février 2016

L'adoption du procès-verbal est proposée par Pauline Picotin et appuyée par Sophie Gagnon

Adopté à l'unanimité.

4. Quartier 21

Jessie présente le contexte de l'enveloppe. Le programme Quartiers 21 vise à soutenir l'implantation, à l'échelle locale, de projets favorisant le développement de quartiers durables :

- par la prise en compte des dimensions environnementale, économique et sociale dans les actions envisagées;
- par l'application des principes de développement durable énoncés précédemment;
- par la mise en œuvre qui s'inscrivent en continuité avec les orientations du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

Les stratégies privilégiées pour l'atteinte de ces objectifs sont la concertation des acteurs-clés (ex. : administrations locales, CSSS, tables de quartier) et la mobilisation de la communauté (ex. : citoyens, groupes, organismes et entreprises) dans la mise en œuvre des projets.

Sachant que le programme Quartier 21 n'a pas été officiellement reconduit, cet atelier pourra aussi servir. Le travail ne sera pas réalisé pour rien, même s'il n'y a pas d'appel à projet.

Josée Boucher présente la proposition du comité avisé.

Raisons qui motivent le comité avisé:

- Projet plus collectif
- Gouvernance déjà établie, le comité avisé pourrait suivre le projet
- CLR reste l'instance décisionnelle
- Plus de chance que le projet soit accepté lorsqu'il est dans une RUI
- Permet de mettre en œuvre les priorités de la RUI
- Concentrer les efforts de la RUI

Proposition de résolution du comité avisé :

- Considérant le retour du programme Quartier 21;
- Considérant la volonté du CLR de maximiser les interventions en lien avec les priorités de la RUI;

- Considérant que la présence d'une RUI dans un quartier est un facteur facilitant l'obtention d'un financement Quartier 21
- Considérant que Solidarité Mercier-Est est le porteur de la démarche de revitalisation urbaine intégré de Mercier-Est

Que le comité aviseur reçoive le mandat de déposer un projet qui tiendra compte des idées reçus, des exigences de quartier 21, de la faisabilité du projet;

Qu'il le fasse en sachant que d'autres groupes pourraient déposer;

Que le CLR poursuive son travail de concertation autour de la démarche de quartier 21 et cela peu importe quel projet sera choisi par la direction de la santé publique.

L'adoption des projets collectifs pour l'année 2016-2017 est proposée par Josée Boucher et appuyée par JF Beaupré.

Atelier de travail Quartier 21

Jessie explique l'atelier de travail. L'objectif est de développer des idées qui étaient déjà ressorties lors de cafés urbains et qui sont dans le plan stratégique de la RUI, mais aussi de développer d'autres idées.

Idées ressorties dans les ateliers :

Priorité 1. Créer des espaces de rassemblement et de rencontre

- Terrasse collective
- Skatepark
- Mur d'escalade
- Activités cabane à sucre
- Patinoire ou sentier
- Colonne Morris
- Créer d'autres « stations » d'intérêt au parc de la promenade bellerive (gazebo)

Priorité 2. Améliorer l'expérience piétonne en aménageant des aires de repos agréables et en ajoutant du mobilier urbain

- Augmenter l'espace piéton pour les fêtes
- Signalisation pour point intérêt
- Embellir de jour (vert mais plus que fleur, utilise tous les emplacements d'arbre (fruitier?) et de nuit (éclairage amusant),
- Peindre art sur trottoir
- Photos historique devant commerces
- Verdissement

Priorité 3. Poursuivre la démarche Je m'active dans Mercier-Est (favoriser les déplacements actifs et les achats locaux):

- Améliorer les liens cyclistes nord-sud (de Notre-Dame vers Hochelaga)
 - Sur la rue Liébert notamment
- Travailler sur un projet de rue piétonne/partagée

- Rue Dubuisson (pour diminuer la vitesse des voitures). Il pourrait s'agir de 2 tronçons, un devant la piscine Annie-Peletier et un au niveau du parc de la Bruère.

Priorité 4. Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine:

- Jardins sur terrain écoles primaire par les élèves
- Accompagner les citoyens pour jardins de balcon
- Maintien des kiosques
- Mise sur pied marché public
- Activité intergénérationnel en résidence
- Verdir rue Hochelaga
- Création de bac à partir de manière recyclé
- Bistro sante vue sur le fleuve
- Favoriser les toits verts
- Plantation arbre fruit,
- Réseau entraide pour donner accès services cuisine

5. Projets collectifs RUI

Adoption des projets 2016-2017

Suite à l'atelier de travail du dernier CLR, le comité viseur s'est réuni pour élaborer une proposition de projet à mettre en œuvre cette année.

La proposition comporte 2 volets. Le premier volet porte sur les projets collectifs et le deuxième volet sur les priorités pour l'année 2016-2017.

L'objectif principal étant de réaliser le plus de projets que possible tout en maximisant les ressources, tant humaines et financières que nous disposons.

Volet 1 de la proposition

En ce sens, les projets suivants pourraient être financés via d'autres enveloppes que celle de la RUI:

- Supports à vélo et borne de réparation: Une partie par Quartier 21 spécial, une partie par QEF (à déposer au début du mois d'avril) et une autre par ILEAU (à confirmer).
- Terrasse collective: Des informations sont à confirmer, valider. Ce projet est pour l'instant mis en veilleuse. Si des changements, nouvelles informations permettraient de mettre en œuvre le projet cet été, vous serez informé.

Pauline souligne que le projet de terrasse collective est important pour le quartier. L'adoption des projets pour l'année 2016-2017 est proposée par Stéphanie Charron, et appuyée par Sophie Gagnon.

Volet 2 de la proposition

Pour l'année qui vient de garder les mêmes 4 priorités soient:

- Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine
- Créer des espaces de rassemblement et de rencontre
- Améliorer l'expérience piétonne en aménageant des aires de repos agréables et en ajoutant du mobilier urbain
- Poursuivre la démarche Je m'active dans Mercier-Est (favoriser les déplacements actifs et les achats locaux).

L'adoption des projets collectifs pour l'année 2016-2017 et la reconduction des priorités pour l'année 2017-2018 est proposée par Stéphanie Charron et appuyée par Pauline Picotin.

Adopté à l'unanimité.

La proposition pour l'attribution des sommes de la RUI vous sera présentée à la prochaine rencontre du 5 mai.

Jessie mentionne que le comité aviseur se penchera sur un bilan du processus qui a été mené cette année pour les projets collectifs. Jessie invite les membres présents à faire un tour de table pour exprimer leurs commentaires sur le processus ou à lui envoyer directement les commentaires par courriel. Le bilan et les recommandations seront présentés au prochain CLR.

6. Levée de la rencontre

Levée de la rencontre 20h30